AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 2025-13 SUR L'UTILISATION EXTÉRIEURE DES PESTICIDES ET DES ENGRAIS

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance tenue le 1er octobre 2025 à 19 h, le conseil a adopté le Règlement 2025-13 sur l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais.

Toute personne peut consulter le règlement sur le site Internet du Canton de Hatley ou au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley, ce 3 octobre 2025.

Gabriel Demers
Directeur général